



**18 mois d'existence...
et déjà des résultats !**

Paris, le 20 mars 2017

Depuis maintenant plus d'un an, ALTERNATIVE Police dénonce la situation de nombreux policiers lésés par le mouvement général polyvalent de mutations de 2016 et 2015.



CAPN

30 mars 2017

- Après avoir mis en oeuvre des recours gracieux.
- Après avoir incité nos collègues à saisir le médiateur de la Police Nationale
- Après avoir engagé et gagné des recours au tribunal administratif
- Après avoir saisi la CADA et encouragé les collègues à demander le classement de ceux ayant été mutés,

La prochaine CAPN répond à nos actions !

l'ordre du jour prévoit ainsi :

- un mouvement polyvalent complémentaire
- des mutations suite à décision de justice

**Alternative Police exige de l'administration
que tous nos collègues lésés, reconnus comme tels par le
médiateur de la Police Nationale ou par la justice, soient
régularisés !**

Si de nouveaux dysfonctionnements sont néanmoins constatés, nous continuerons à engager les recours qui s'imposent !

**Notre priorité : défendre vos intérêts - Notre devoir : vous informer
Notre engagement : vous dire la Vérité !**